Cercles des Naturalistes de Belgique

Société royale
association sans but lucratif

Belgique – Belgïe
P.P. - P.B.
5600 Philippeville 1
6/13

L'ENSABLE

SAMEDI 31 MARS 2012
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Périodique trimestriel
n° 1/2012 - 1er trimestre
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1

L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

36e année **2012** **n° 1**

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire ..... p. 1

H_2O : entre source de vie et or bleu, par R. De Jaegere ..... p. 2

Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste

Créez un cercle familial, par Q. Hubert et L. Woué ..... p. 9

L'installation de nichoirs au jardin ou sur une habitation, par D. Hubaut ..... p. 18

Modules de géologie ..... p. 20

Programme d'activités 1er trimestre 2012 ..... p. 21

Stages à Vierves ..... p. 39

Stages à Neufchâteau ..... p. 47

Leçons de nature ..... p. 48

Guides-nature brevetés ..... p. 52

Dans les sections ..... p. 53

Conférences naturalistes à Mundo Namur ..... p. 56

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CNB
LE SAMEDI 31 MARS 2012

Couverture : Les lacs de Plitvice (Croatie). Photo Philippe Meurant.

Mise en page : Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : D/2012/3152/1 • ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE

Ce travail a été publié avec l'aide du Ministère de la Région wallonne/Division de l'Emploi et de la Formation, avec le soutien du Ministère de la Région wallonne/Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

FSC Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie

SPW Service public de Wallonie

H_2O : entre source de vie et or bleu

Texte et photos : Romain De Jaegere
Chargé de mission aux Cercles des Naturalistes de Belgique

L'eau est une richesse naturelle à la fois fragile, précieuse et limitée. Son utilisation dans la vie de tous les jours est devenue un geste tellement simple et banal qu'on aurait tendance à l'oublier facilement. Mais cette ressource vitale, abondante dans les pays développés comme la Belgique, n'en est pas moins fragile et menacée par la pollution, le gaspillage et l'augmentation de notre consommation.

En ce début d'année 2012, année du 6e Forum mondial de l'eau qui a eu lieu du 12 au 17 mars à Marseille, il est utile de nous rappeler l'extrême importance de l'eau pour nous, humains, mais également pour tous les écosystèmes qui en dépendent. L'année prochaine sera également proclamée « Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau ». La gestion des ressources en eau devient un des objectifs majeurs du XXIe siècle… mais l'évolution des ressources en eau reste incertaine car elle dépend, d'une part de l'évolution du climat, et d'autre part, de la manière de l'exploiter.

« Eau tu n'es pas nécessaire à la vie, tu es la vie. Tu es la plus grande richesse qui soit au monde et tu es la plus délicate »
A. de Saint Exupéry

L'article qui suit aura pour objectif de vous faire découvrir ou redécouvrir l'eau et de vous conscientiser quant à notre utilisation de cette ressource irremplaçable. Nous vous donnerons aussi quelques petits conseils afin de réduire notre consommation ainsi que notre impact sur les écosystèmes aquatiques.

Eau : source de vie

L'eau, source de vie ? Cela coule de source… En effet, l'eau est la substance qui permet la vie telle que nous la connaissons sur terre. C'est pourquoi de nombreux astronomes espèrent tant découvrir des indices révélant la présence d'eau sur d'autres planètes, car s'il y a de l'eau, il existe une probabilité que la vie s'y soit développée comme ce fut le cas sur Terre.

Tous les organismes qui nous sont familiers sont principalement composés d'eau (de 70 % à 95 %) et vivent dans un environnement où elle domine. La vie sur notre planète est apparue dans l'eau sous forme d'organismes unicellulaires procaryote (sans noyau), et s'y est développée pendant plus de 3 milliards d'années avant que les premiers organismes ne se décident à gagner la terre ferme. Cette origine atteste de la dépendance à l'eau de tous les organismes vivants.

L'eau recouvre plus de 70 % de la surface terrestre et bien qu'on la retrouve essentiellement à l'état liquide (océans, mers, nappes phréatiques, lacs et rivières), elle existe également à l'état solide (calottes glaciaires et glaciers) et gazeux (nuages). Cette caractéristique a valu à la terre le surnom

de « planète bleue ». Cependant, il s'agit principalement d'eau salée… à 97 % ce qui laisse seulement 3 % pour l'ensemble des eaux douces émergées. Parmi cette eau douce, 68,7 % est concentrée dans les calottes glaciaires des deux pôles alors que la majeure partie des 31,3 % restant se situe dans le sol, sous forme d'humidité, ou dans des nappes phréatiques très profondes, rendant son exploitation impossible pour l'homme. Au final, il reste moins de 1 % du volume total d'eau douce exploitable.

Image de la terre prise depuis l'espace montrant les trois états physiques de l'eau. (Wikipédia).

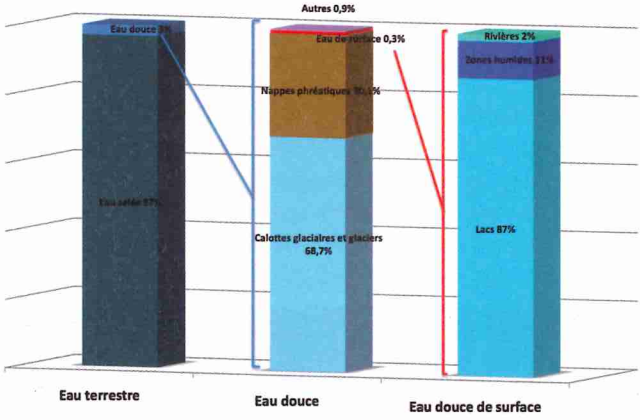

Répartition de l'eau sur notre planète

En plus de cela, sa répartition à travers le globe est très inégale. Seulement 9 pays se partagent 60 % des ressources en eau (Brésil, Canada, Chine, Colombie, États-Unis, Inde, Indonésie, Russie et République démocratique du Congo). Cette richesse provient de pluies abondantes et de la présence de grands fleuves et lacs. Certains pays ont de faibles ressources mais leur population est suffisamment alimentée et à l'inverse certains pays possèdent de grandes réserves mais n'ont pas les moyens financiers de les exploiter. De nos jours, encore 20 % de la population mondiale n'a pas accès à une quantité d'eau potable nécessaire à leur survie !

Cycle de l'eau et écosystème aquatiques continentaux

La nature faisant bien les choses, toute molécule d'eau ne peut se perdre. Le volume total d'eau sur terre est de 1 400 millions de km^3. Ce chiffre est le même depuis la formation de notre planète et n'évoluera pas jusqu'à sa disparition. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Nous pouvons donc dire que nous buvons la même eau que les dinosaures. En effet, l'eau fait partie d'un cycle continu se répétant inlassablement, passant d'un état à l'autre. Ce circuit naturel et fermé se nomme « hydrosphère ». Dans l'atmosphère, l'eau est surtout présente à l'état gazeux, sous forme de vapeur. Le refroidissement croissant avec l'altitude, l'eau finit par se condenser et passe à l'état liquide (pluie) ou solide (neige, grêle). Cette eau tombera ensuite sous forme de précipitations dans les océans, les cours d'eaux et sur la terre ferme. Les végétaux absorbent de grandes quantités d'eau qu'ils rejettent ensuite dans l'atmosphère par évapotranspiration. Le reste des précipitations ruisselle dans les cours d'eau ou s'infiltre

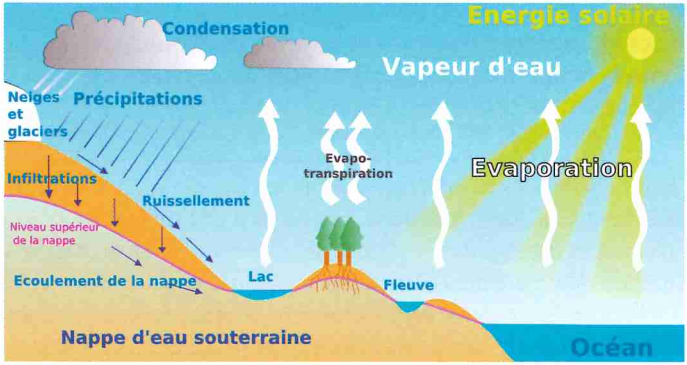

Cycle naturel de l'eau (Wikipédia)

dans le sol alimentant ainsi les nappes phréatiques souterraines. Le moteur de ce cycle complexe n'est autre que le soleil ou l'énergie solaire pour être plus précis. C'est cette énergie solaire qui va provoquer l'évaporation de l'eau ou encore la fonte des glaces.

Les écosystèmes aquatiques occupent la majeure partie de la surface de la Terre. On distingue les écosystèmes marins et dulcicoles. Comme nous venons de le voir, l'évaporation des océans est à la base de presque toutes les précipitations de la planète et les températures océaniques ont un effet marqué sur le climat et les vents. Les organismes photosynthétiques présents dans ces milieux produisent une énorme quantité de l'oxygène atmosphérique, et de ce fait, consomment des quantités astronomiques de CO_2. Nous comprenons donc mieux l'importance de la préservation de ces milieux à l'échelle planétaire. Nous nous attarderons plus précisément sur les milieux dulcicoles car ce sont ces écosystèmes qui nous concernent directement en Wallonie.

Il existe deux types d'écosystèmes d'eau douce : les étendues d'eau courante dites lotiques (comme les fleuves, les rivières et les ruisseaux) et les étendues d'eau dormante dites lentiques (comme les lacs, les étangs et les zones humides). Les rivières façonnent le paysage de la source jusqu'à l'embouchure par des phénomènes d'érosion et de sédimentation. Les lacs et les étangs forment quant à eux des dépressions imperméables où l'eau est ralentie ou emprisonnée. Ils sont soit d'origine naturelle ou artificielle. Notons toutefois qu'il n'existe aucun lac naturel en Wallonie.

De nombreux insectes dépendent de l'eau pour se reproduire et se nourrir (Romain De Jaegere)

Le héron est un habitant courant de nos plans d'eau (Romain De Jaegere)

Par le passé, la biodiversité de ces différents écosystèmes a souvent été sous estimée avant que l'on ne se rende compte de leur extraordinaire richesse. On les qualifie d'ailleurs souvent de « berceau de la biodiversité ». Ces écosystèmes abritent une biocénose tout à fait remarquable allant des bactéries photosynthétiques aux poissons, en passant par une multitude de plantes aquatiques, de macro-invertébrés, d'oiseaux et de petits mammifères. Les milieux aquatiques se présentent généralement comme une mosaïque d'habitats interagissant entre eux par une multitude de connexions biologiques.

En plus de leur extraordinaire biodiversité s'ajoutent des rôles écologiques fondamentaux. Les zones tourbeuses et marécageuses interviennent grandement dans la régulation du régime hydrique et évitent ainsi les inondations. Les cours d'eau sont quant à eux généralement considérés comme des « corridors écologiques » et des collecteurs des eaux du bassin-versant. Leurs berges constituent des milieux intermédiaires entre les écosystèmes aquatiques et terrestres. Ce type de milieu de transition écologique entre deux écosystèmes se nomme écotone. L'écotone possède généralement une plus riche biodiversité que les milieux adjacents, ce qui s'explique simplement par le fait que les espèces des deux écosystèmes peuvent s'y rencontrer.

La végétation associée à l'eau peut nous offrir un merveilleux spectacle (Romain De Jaegere)

Les écosystèmes aquatiques : AQUA ça sert ?

Au-delà de leur importance pour la biodiversité, ces écosystèmes rendent également de nombreux services à l'homme. En effet, bien qu'indispensable à la vie, l'eau est aussi indispensable pour toute activité économique. En voici quelques exemples :

1. **Production d'eau potable** : avant d'arriver dans notre robinet, l'eau doit être captée dans notre environnement et subir différents traitements pour que nous puissions la boire. Les lacs, les rivières, mais surtout les nappes phréatiques, constituent nos principaux réservoirs d'eau potable.

2. **Régulation des crues :** les zones humides sont très importantes car elles jouent un rôle tampon lors des fortes pluies. Leur destruction nous a permis de vite nous en rendre compte lors d'inondations répétées. La restauration de ces zones tampons, en plus d'être bénéfique à la biodiversité, limite les risques d'inondations des zones habitées.

3. **Épuration des eaux des bassins versants :** les zones humides et les cours d'eau contribuent fortement à la préservation de la qualité des eaux. Ils jouent le rôle d'épurateur naturel des eaux chargées en nutriments et en pesticides. Malheureusement, la quantité de pollution est tellement importante dans certaines rivières que ce rôle auto-épurateur n'est plus suffisant pour garantir une bonne qualité de l'eau.

4. **Agriculture :** les eaux de surface sont également très précieuses pour fournir une alimentation en eau pour le bétail et pour l'irrigation des champs de culture lors des périodes chaudes. Et qui dit pas d'agriculture, dit pas de nourriture…

5. **Évacuation des eaux :** l'utilisation de l'eau par l'homme, tant pour les usages domestiques, agricoles est industriels est synonyme d'un important volume d'eaux usées. Les rivières et autres milieux humides permettent une évacuation de ces eaux. Il est toutefois important de préciser qu'avant d'être évacuées dans la nature, ces eaux usées doivent être préalablement traitées dans des stations d'épuration. Comme nous le verrons plus tard, ce n'est malheureusement pas toujours le cas…

6. **Paysage et bien être :** les rivières et les fleuves façonnent le paysage depuis des millions d'années lui donnant un relief tout à fait particulier. Se promener au rythme du son de l'eau le long des méandres procure aux promeneurs une grande satisfaction. La pêche, la baignade et les sports nautiques sont autant d'activités liées directement à la nature et aux zones aquatiques.

Moment de détente à bord d'une barque au milieu d'un lac (Romain De Jaegere)

L'eau en Région wallonne

La Wallonie possède d'importantes réserves d'eau douce estimées à 13 000 millions de m^3 par an. La majeure partie de ces eaux provient des précipitations et, ce qui n'est pas directement évaporé vers l'atmosphère, ruisselle vers les cours d'eau ou s'infiltre dans les sols afin d'alimenter les nappes phréatiques. La Wallonie possède près de 18 000 km de cours d'eau. Cependant, l'eau du robinet ne vient qu'à 20 % des eaux de surface ! En effet, 80 % de l'eau potable est directement captée dans les eaux souterraines. Le sol faisant office de filtre naturel, au fur et à mesure que l'eau s'y infiltre plus, elle devient « propre ». Les eaux souterraines nécessitent donc moins de traitement pour être potable.

Chaque année, en moyenne 75 % des nappes phréatiques sont puisées pour la production d'eau potable. Bien qu'on ne puisse pas parler de surexploitation, il faut toutefois veiller à ce que notre consommation ne dépasse pas la capacité de recharge naturelle de ces nappes souterraines. Durant les périodes de sécheresse, certaines nappes atteignent un niveau très bas, ce qui provoque des répercussions néfastes pour l'homme et pour l'environnement. Une gestion durable et raisonnable est donc absolument nécessaire si nous voulons continuer à jouir de ce bien précieux.

Eau en danger

Comme nous l'avons vu, le merveilleux cycle de l'eau est à l'origine de la création de nombreux écosystèmes aquatiques extrêmement riches en biodiversité mais également très vulnérables. Qu'il s'agisse des milieux tourbeux, des cours d'eau ou des milieux rivulaires qui en sont associés, il est évident que ces zones humides ont un grand intérêt biologique. Malheureusement, ces milieux sont

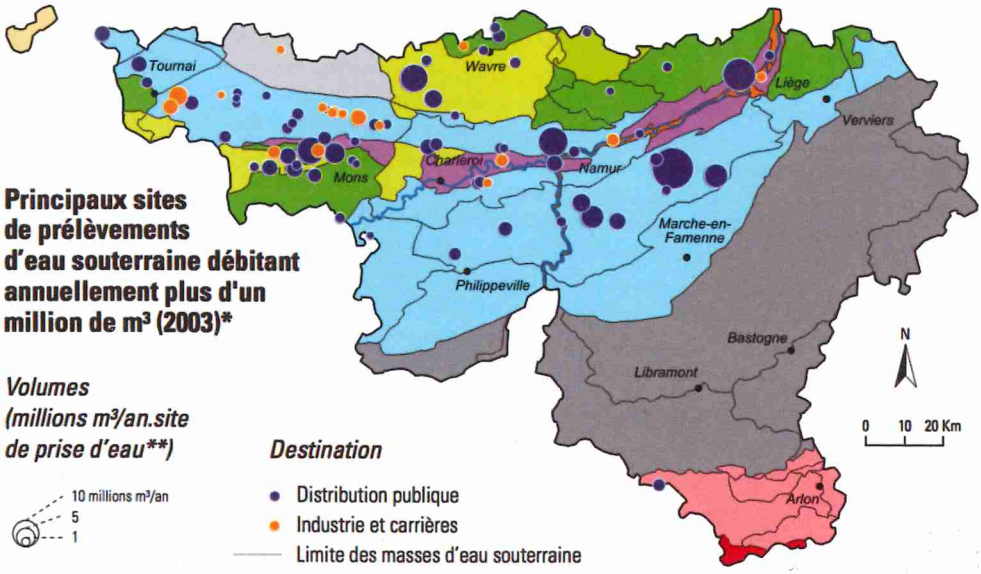

* Les 82 sites représentés totalisent 67 % de la production d'eau souterraine
** Sites de prises d'eau tels que définis par l'Observatoire des eaux souterraines. Chaque site peut regrouper plusieurs captages

Source : *MRW - DGRNE - DE (Etat des nappes d'eau souterraine de la Wallonie)*

directement menacés par les activités humaines engendrant des pollutions et des modifications mais aussi par les périodes de sécheresse. De plus, la dégradation de la qualité de l'eau peut engendrer des répercussions économiques importantes (traitement des eaux usées). La pollution n'est pas toujours directement visible, la majeure partie passant inaperçue et comme souvent, c'est généralement une fois que le mal est fait que l'on prend conscience des dégâts que l'homme peut causer à l'eau. Nous pouvons classer les différents types de pollutions en trois classes :

1. Pollutions chimiques (engrais, pesticides, métaux lourds, hydrocarbures…)
2. Pollutions physiques (plastiques, pneus, déchets…)
3. Pollutions organiques (déjections humaines et animales…)

Selon la Commission européenne, 20 % des eaux de surface des États Membres sont gravement menacées par la pollution. Par ailleurs, 60 % des villes européennes surexploitent leurs ressources et 50 % des écosystèmes aquatiques sont potentiellement en danger ! Bien que ces dernières années les industries aient considérablement augmenté leurs efforts pour limiter leur pollution, elles continuent toujours de rejeter dans l'environnement des métaux toxiques (mercure, plomb, cadmium) et des produits chimiques (cyanure, arsenic). L'agriculture est également responsable de la pollution des eaux en pulvérisant toutes sortes de produits phytosanitaires (engrais et pesticides) sur leurs cultures. Les déjetions d'animaux d'élevage sont aussi source importante de pollution. En effet, ces déjections contiennent beaucoup de produits azotés comme les nitrates. Mais n'oublions pas que nous sommes tous responsables d'une partie de la pollution, chaque foyer envoyant des eaux usées dans la nature.

En Wallonie, suivant la région géographique, nos écosystèmes aquatiques sont plus ou moins touchés par ces pollutions. Lorsqu'il s'agit de pollution organique et chimique, un phénomène appelé « eutrophisation » peut alors se produire.

L'eutrophisation est un phénomène naturel, assez lent où la fertilité des eaux augmente graduellement suite à un apport d'éléments nutritifs (carbone organique, azote et phosphore). Les eaux de surface passent alors d'un état oligotrophe (pauvre) à un état eutrophe (riche), en passant par un état intermédiaire mésotrophe. Une fois encore, l'homme est à l'origine de l'accélération de ce processus naturel via l'apport d'effluents riches en matière organique, en nitrate et en phosphate. Il en résulte une prolifération excessive de végétaux (lentille d'eau, élodées, algues filamenteuses, nénuphars). Ces végétaux consomment l'oxygène durant la nuit provoquant ainsi l'asphyxie et la mortalité des autres organismes aquatiques. De plus, lorsque ces végétaux meurent, ils sont décomposés par de nombreuses bactéries ayant également besoin d'oxygène. Notons que l'on parle d'eutrophisation lorsqu'il s'agit d'un phénomène naturel et d'eutrophication lorsque l'homme est à l'origine de la perturbation. Ce type de déséquilibre est facilement observable chez nous, dans les lacs, les étangs et les cours d'eau qui sont fortement pollués par nos eaux usées domestiques, agricoles ou industrielles trop peu ou pas épurées.

Exemple d'eutrophisation où la végétation totalement a recouvert la superficie du lac. (Romain De Jaegere)

Nos activités quotidiennes perturbent donc fortement l'équilibre écologique des milieux aquatiques. Afin de contrôler la qualité des eaux de surface, les scientifiques sont souvent amenés à utiliser une approche biologique c'est-à-dire qu'ils utilisent des organismes aquatiques vivants pour mesurer les effets de la pollution sur les communautés biologiques. Ils s'appuient sur quatre grands groupes d'indicateurs biologiques : les diatomées, les macrophytes, les macro-invertébrés benthiques et les poissons. On parle ici de « bio-indicateurs » de pollution. En milieu non perturbé, ces communautés sont en équilibre avec le milieu mais toute perturbation d'origine anthropique modifiant le milieu entraîne des changements dans la composition de ces communautés. C'est l'écart par rapport aux communautés d'origine qui va nous permettre de mesurer la qualité de l'eau.

suite à la page 13

suite de la page 8

Notons que les études fondées sur ces bio-indicateurs ne permettent généralement pas d'identifier les causes de la pollution. Une approche physico-chimique est donc nécessaire pour déterminer plus précisément les causes des perturbations. Sur les 343 sites de cours d'eau échantillonnés en Région wallonne début des années 2000, 63 % possèdent une bonne ou très bonne qualité de l'eau, 31 % une qualité moyenne à médiocre et 6 % une mauvaise qualité. On observe également que le sud du sillon Sambre et Meuse présente des cours d'eau d'assez bonne qualité à l'inverse du nord.

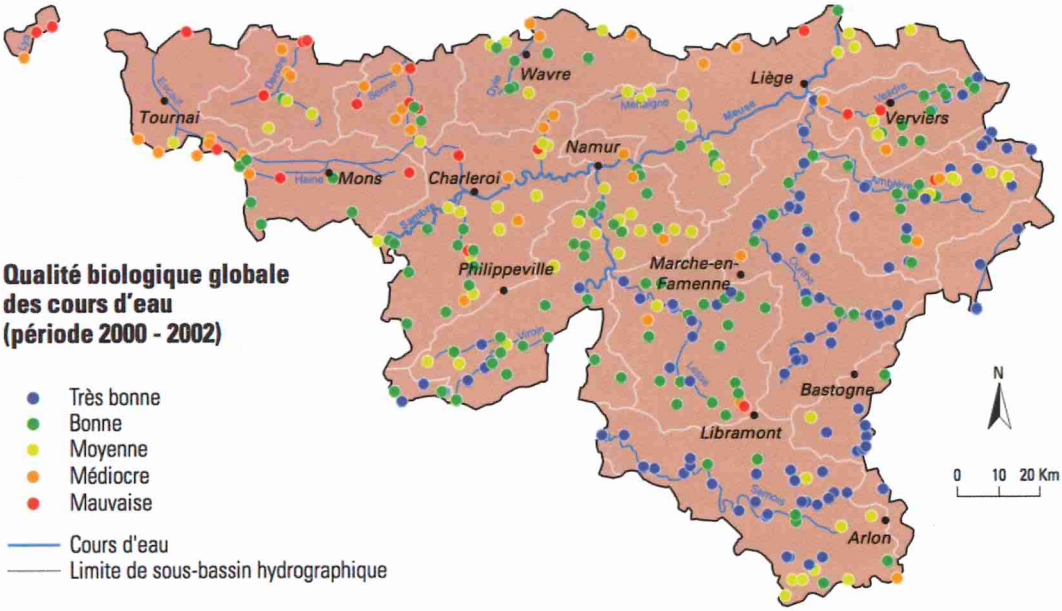

Source : *MRW - DGRNE - CRNFB*

Au niveau mondial, outre les nombreuses sources de pollution et de dégradation, l'eau doit faire face à un autre type de menace : la désertification. Cette désertification est le résultat de la dégradation des terres arides, semi-arides et arides semi-humides menant à des conditions biotiques que l'on retrouve dans les déserts. Dans la plupart des cas, elle est le résultat d'activités humaines telles que l'irrigation, l'industrialisation, la déforestation ou encore le surpâturage rendant les terres vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique. Le réchauffement de la planète ne fait qu'amplifier ce phénomène. Le ralentissement de cette désertification constitue également un défi en ce début de IIIe millénaire car elle affecte tout particulièrement les populations vivant dans les milieux touchés mais aussi la biodiversité et les ressources en eau. C'est tout le développement socio-économique d'une région qui s'en retrouve alors perturbé. Nous pouvons penser que la désertification ne touche

La sécheresse et la désertification posent de gros problèmes d'approvisionnement en eau (Flickr®)

que les pays d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie mais le phénomène touche également l'Europe (notamment les pays méditerranéens) ! L'Espagne en est une excellente illustration. Elle souffre à la fois de la dégradation de ses terres mais subit aussi les conséquences de la migration des personnes soumises à la pauvreté qui sont contraintes d'abandonner leurs terres devenues inexploitables.

Quelles mesures ont été prises ?

Charte européenne de l'eau proclamée le 6 mai 1968 par le Conseil de l'Europe

1. Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines.
2. Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables. Il est indispensable de les préserver, de les contrôler et si possible de les accroître.
3. Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent.
4. La qualité de l'eau doit être préservée à des niveaux adaptés à l'utilisation qui en est prévue et doit notamment satisfaire aux exigences de la santé publique.
5. Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, tant publics que privés, qui seront faits de celui-ci.
6. Le maintien d'un couvert végétal approprié, de préférence forestier, est essentiel pour la conservation des ressources en eau.
7. Les ressources en eau doivent faire l'objet d'un inventaire.
8. La bonne gestion de l'eau doit faire l'objet d'un plan arrêté par les autorités compétentes.
9. La sauvegarde de l'eau implique un effort important de recherche scientifique, de formation de spécialistes et d'information du public.
10. L'eau est patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.
11. La gestion des ressources en eau devrait s'inscrire dans le cadre du bassin naturel plutôt que dans celui des frontières administratives et politiques.
12. L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.

Dans l'optique de compléter cette charte, au début des années 2000, l'Union européenne a élaboré la directive cadre sur l'eau (DCE 2000/60/CE). Dans cette directive européenne, l'eau n'est pas considérée comme un bien marchand comme les autres mais comme un patrimoine commun que nous devons défendre et protéger pour l'intérêt de tous. Ce projet colossal vise à prévenir et diminuer la pollution des eaux, promouvoir son utilisation durable et juste, protéger l'environnement, améliorer la qualité physique, chimique et biologique des écosystèmes aquatiques et atténuer les effets des inondations et des sécheresses. Son objectif principal est que d'ici 2015 le « bon état écologique » des masses d'eau naturelles soit atteint ainsi que le « bon potentiel écologique » pour les masses d'eau fortement modifiées (comme les grosses rivières et les fleuves).

Chaque état membre doit prendre les mesures nécessaires afin d'y arriver. En Belgique, et plus particulièrement en Région wallonne, la politique de l'eau a été renforcée pour en assurer une gestion plus complète afin de répondre aux attentes de l'Union européenne en intégrant la DCE. Dorénavant, on applique une gestion intégrée de l'eau, c'est-à-dire qu'on se fonde sur une approche par bassin hydrographique prenant en compte l'eau dans l'ensemble de son cycle naturel et anthropique. Cela signifie que toutes les personnes concernées (politiciens, agriculteurs, industriels, scientifiques et citoyens) doivent réfléchir ensemble pour trouver des compromis entre les intérêts économiques et la préservation de notre environnement. La Wallonie a été découpée en 4 bassins et 15 sous-bassins afin de répondre à cette nouvelle approche de la gestion de l'eau au niveau européen.

Dans toute la Wallonie, ce sont les Contrats de rivière qui sont les acteurs de nos cours d'eau. Ces contrats consistent à réunir tous les acteurs d'un même bassin ou sous-bassin hydrographiques dans le but de dialoguer et de définir collectivement des programmes d'actions pour protéger, restaurer et valoriser les ressources en eau du bassin. Les Contrats de rivière nécessitent la participation des citoyens, des communes, des écoles ou encore des administrations.

Il est clair que la préservation de l'eau passe par la sensibilisation et l'éducation de la population face aux enjeux socio-économiques et environnementaux liés à la conservation de l'eau. L'application de ces différentes mesures a eu pour résultat une amélioration de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau permettant ainsi un meilleur potentiel de développement pour la faune et la flore. Cependant, le travail reste énorme afin de satisfaire aux exigences de l'Union européenne et l'objectif de 2015 semble encore bien loin…

À ce jour, on dénombre 17 Contrats de rivière en Région wallonne et 4 à l'état de projet. Plus de 75 % du territoire wallon sont directement concernés par un Contrat de rivière.

Comment pouvons-nous agir au quotidien ?

Un Belge consomme en moyenne 150 litres d'eau potable par jour, ce qui en fait le plus faible consommateur des pays industrialisés. Bien que nous fassions partie des bons élèves, nous pouvons encore mieux faire et diminuer notre consommation d'un tiers par de simples réflexes. Tout en chacun peut agir quotidiennement pour préserver l'eau et contribuer ainsi à la réduction de la surexploitation de cette ressource. Il suffit d'en avoir une utilisation rationnelle. Voici quelques petits conseils pour limiter votre consommation d'eau :

Les poissons sont nombreux à peupler nos lacs et rivières (Romain De Jaegere)

1. **Évitez le gaspillage** : prendre une douche plutôt qu'un bain (une douche de 8 minutes équivaut à un bain de 100 litres), essayez de ne pas laisser couler l'eau lorsque vous vous lavez les mains ou que vous vous brossez les dents, repérez et réparez les fuites d'eau, utilisez un seau pour laver la voiture, utilisez un lave-vaisselle plutôt que de laver à la main, etc. Ces gestes simples peuvent réduire considérablement votre consommation. Près de 20 % de l'eau consommée par un ménage est perdue en fuite ! Nous le savons, l'agriculture et l'industrie consomment de grandes quantités d'eau, évitons alors de gaspiller les aliments et d'acheter des produits hors saison.
2. **Récupérez l'eau de pluie** : l'eau de pluie peut être collectée dans des citernes prévues à cet effet et être réutilisée pour les toilettes, le jardinage ou encore les lessives.
3. **Achetez malin** : choisissez des appareils électroménagers économes en eau. Optez également pour un système de chasse d'eau à deux touches.
4. **Boire l'eau du robinet** : boire l'eau du robinet est un exemple d'alternative écologique. Vous éviterez ainsi les emballages et le transport des bouteilles. L'idée reçue que l'eau du robinet est moins saine pour la santé que l'eau en bouteille est tout à fait erronée. En effet, la qualité de l'eau du robinet est égale voire supérieure à l'eau en bouteille.

Dans le but de réduire la pollution, évitez d'utiliser des produits phytosanitaires dans votre jardin et ne rejetez pas vos eaux usées « clandestinement », reliez-vous plutôt aux égouts dans lesquels l'eau sera acheminée vers une station d'épuration. La nature ne vous en sera que reconnaissante.

Une des solutions à court et à long terme pour pallier le manque d'eau potable dans le monde serait la désalinisation de l'eau de mer. Mais les procédés utilisés pour transformer l'eau salée en eau douce sont très énergivores et donc très coûteux. L'autre problème est lié aux éventuels impacts sur l'environnement des usines de dessalement. En effet, à l'heure actuelle les usines sont principalement alimentées par des énergies fossiles. Or nous savons que ces dernières présentent pour l'environnement un grand danger en émettant notamment du CO_2. De plus d'importantes quantités de saumure (eau fortement concentrée en sel) sont produites et rejetées ensuite dans l'environnement côtier, ce qui peut avoir un effet néfaste sur les écosystèmes marins. Alors la désalinisation de l'eau de mer, oui mais pas à n'importe quelle condition ! Affaire à suivre…

Et les CNB dans tout ça ?

Les CNB agissent quotidiennement pour la préservation de la nature et de l'eau. Nous sommes ainsi impliqués dans plusieurs Contrats de rivières visant à mettre en pratique les différentes mesures prises par l'Union européenne dans la Directive cadre sur l'eau. Nous organisons aussi des journées consacrées à l'eau ainsi que des opérations de nettoyage des rivières et de leurs berges. La création de mares, et de petits points d'eau extrêmement importants pour la faune et la flore locale fait également partie de nos activités. En 1989, les CNB étaient les premiers en Wallonie à construire une station d'épuration par marais reconstitués. Cette méthode de « lagunage » constitue une alternative écologique très intéressante pour les particuliers ou les petites collectivités.

Enfin, l'éducation et la sensibilisation des différents groupes scolaires et du grand public venant en stage dans notre ASBL font partie de nos priorités. Les jeunes étant les adultes de demain, la protection de la nature et de ses ressources passe inéluctablement par la prise de conscience des problèmes évoqués. Notons aussi, dans nos agendas, un rendez-vous important en 2012, le Festival Nature à Namur, à l'Acinapolis, du 12 au 21 octobre, où le problème de l'eau constituera un thème majeur en cette année consacrée à l'eau. Nous y serons présents.

Références bibliographiques

CAMPBELL, N. & REECE, J. (2004). Biologie. de Boeck. Bruxelles. 1364 p.

COLLECTIF, (2008). L'essentiel sur… le cycle de l'eau. De la nature à la nature en passant par chez vous. Centre d'Information sur l'Eau. Paris. 15 p.

COLLECTIF, (2006). Découvrir… les milieux humides dans le Parc Naturel de la Haute-Sûre et le Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier. Parc Naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier. Martelange. 22 p.

COLLECTIF, (2005). La mer à boire. Dossier thématique, Technopole de Cherbourg, 11 p.

COLLECTIF, (1997). Rapport d'activités. Ministère de la Région wallonne. Division de l'eau. Jambes. 194 p.

COLLECTIF, (1993). Entre terre & rivière : des zones humides à préserver. Agence de l'eau Seine-Normandie. Châlons-sur-Marne. 48 p.

COLLECTIF, (1992). L'eau en Région wallonne. Ministère de la Région wallonne. Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (dgrne). Jambes. 122 p.

COLLECTIF. L'eau : une ressource essentielle à préserver. Guide de références. Bruxelles. 32 p.

DELCOURT, J., PIROTTE, T., SCHMITZ, J. et WUIDAR, G. L'eau, du gaspillage… à la gestion. Liège. 48 p.

DELMARCHE, C. (2006). Les potentialités d'accueil de la vie sauvage en milieux humides et aquatiques. Le cas particulier de quatre sites protégés de la vallée de la Haine. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois. Harchies. 12 p.

DULFOS, S. & GRAILLES, J-L. (1981). Ce que dit la nature… au fil de l'eau. Hatier. Tournai. 92p.

HEYDEN, C. (1997). Vers une gestion écologique de l'eau. Du robinet… à l'égout. Asbl « écologie au quotidien ». Rochefort. 49p.

HUART, M., t'SERSTEVENS, J-J. (2006). L'exploitation des ressources en eaux de surface en Région wallonne pour des usages hydroénergétiques. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. APERe ASBL. Bruxelles. 17p.

PREVEDELLO, C. (2006). L'utilisation de l'eau de distribution en Région wallonne. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon. S.A AQUAWAL. Namur. 110 p.

Romain De Jaegere